



Table Ronde - Initiative Cacao et Forêts

Stratégies de gestion des Parcs nationaux et Réserves de Côte d'Ivoire

13 Juin 2017

Col. **TONDOSSAMA Adama**,
Directeur Général de l'OIPR





Plan de présentation



1. Présentation du Réseau des PNR de RCI
2. Stratégie de gestion des PNR
3. Exemples de mise en œuvre : *PNT et PNC*
4. Attentes vis-à-vis des filières agricoles et autres structures publiques





I. Présentation du réseau des PNR de Côte d'Ivoire

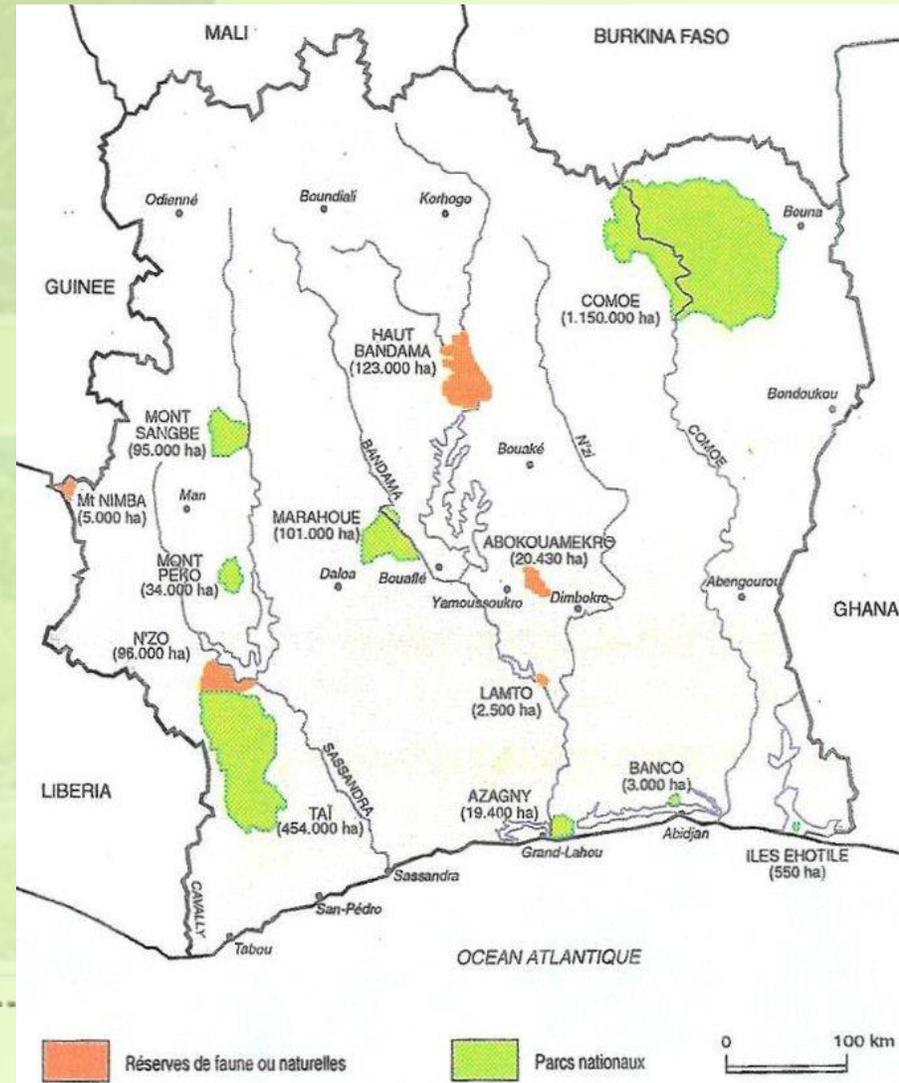
8 parcs nationaux

- Parc national d'Azagny : 21 850 ha
- Parc national du Banco : 3 474 ha
- Parc national de la Comoé : 1 149 150 ha
- Parc national des Iles Ehotilé : 550 ha

- Parc national de la Marahoué : 101 000 ha
- Parc national du Mont Péko : 34 000 ha
- Parc national du Mont Sangbé : 95 000 ha
- Parc national de Taï : 454 000 ha

6 réserves naturelles

- Réserve de Faune et de Flore du Haut Bandama : 123 000 ha
- Réserve Scientifique de Lamto : 2 500 ha
- Réserve de Faune d'Abokouamékro : 20 430 ha
- Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba : 5 000 ha
- Réserve naturelle de Dahliafleur : 148 ha
- Réserve du N'Zo : 96 000 ha



- Un réseau constitué de 14 aires protégées : **2.100.000 hectares**, soit **6,5%** du territoire national
- Un réseau représentatif des écosystèmes du pays
- Un patrimoine reconnu au niveau international

POTENTIEL BIOLOGIQUE

- **712** espèces d'oiseaux
- **232** espèces de mammifères
- **Plus de 4 800** espèces de la flore forestière ouest africaine
- **134** espèces de reptiles



II. Stratégie de gestion des Parcs nationaux et Réserves

- ▶ Parcs nationaux et réserves naturelles = sanctuaires de l'essentiel de la diversité biologique nationale;
- ▶ Mais ils sont tout aussi exposés à la destruction des habitats et à l'érosion de certaines espèces végétales et animales;
- ▶ Adoption en 2002 d'une réforme de la gestion des parcs nationaux et réserves naturelles à travers le Programme Cadre de Gestion des Aires Protégées (2002-2014);
- ▶ Création de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR);
- ▶ Appui à la création de la Fondation pour les Parcs nationaux et Réserves de Côte d'Ivoire (FPRCI).





✓ **Objectif global :**

« Contribuer, de façon durable, à la préservation et à la valorisation, dans les parcs nationaux et réserves, d'un échantillon représentatif de la diversité biologique nationale ainsi qu'au maintien des processus écologiques »

✓ **Objectif spécifique :**

«Mettre en place un système de protection et de valorisation efficace et durable des parcs nationaux et réserves, tout en élargissant leur réseau».





- **Résultats attendus**

1. Un cadre juridique et institutionnel, adapté et fonctionnel est mis en place,
2. Les PNR disposent d'un personnel adéquat, compétent et motivé,
3. Un système pour le financement pérenne des PNR est fonctionnel,
4. Les PNR sont protégés, aménagés et valorisés,
5. Les populations soutiennent la gestion durable des PNR,
6. Le réseau des PNR est plus représentatif des écosystèmes ivoiriens et un système de corridors commence à être mis en place.



1. Cas du Parc national de Taï



- Site du patrimoine mondial et Réserve de Biosphère
- Représente 50% des zones forestières humides sous statut de stricte protection de la zone ouest africaine.
- Exceptionnel état de conservation avec 97,7% de couverture forestière.

La stratégie consiste à :

- ✓ Préserver l'intégrité écologique du parc à travers les activités de surveillance, de suivi écologique, d'IEC, d'appui aux populations et les autres programmes de gestion;
- ✓ Promouvoir les services écosystémiques fournis par le PNT en mettant l'accent sur le rôle joué par le massif dans la régulation du climat local favorable à la cacaoculture;
- ✓ Valoriser les attraits écotouristiques du PNT;
- ✓ Développer, à terme, un mécanisme de paiement pour les services écosystémiques fournis par le PNT.





Autres actions avec les communautés

- Promotion de l'agroforesterie à travers de la production et la distribution de **7500** plants de fruitiers forestiers au profit de **500** producteurs de cacao
- Appui à la société coopérative CABB pour la gestion durable des plantations situées dans un rayon de 2 km à partir des limites du PNT dans la zone de Buyo
- Développement de contrats de gestion de terroirs portant sur les fruitiers forestiers et la gestion durable du lac de Buyo
- Aménagement et suivi scientifique d'environ **4500ha** de parcelles anciennement occupées par les cultures à l'intérieur du parc

Agroforesterie

L'avenir de la durabilité des plantations cacaoyères de la périphérie du Parc national de Taï.



2. Cas du Parc national de la Comoé



- **Site du Patrimoine mondial et Réserve Biosphère**
- **Plus grande aire protégée de Côte d'Ivoire et 3^{ème} au niveau de l'Afrique;**
- **Rôle écologique d'intérêt international inestimable.**

La stratégie consiste à :

- **Préserver l'intégrité écologique à travers les activités de surveillance, de suivi écologique, d'IEC et les autres programmes de gestion**
- **Promouvoir les services écosystémiques en mettant l'accent sur le rôle joué par le massif dans la pollinisation des plantations de la zone périphérique**
- **Promouvoir le tourisme de vision**





Autres actions avec les communautés

- Adoption d'une stratégie de gestion des feux;
- Validation du zonage de la RBC par l'OIPR et ses partenaires
- Signature du PV de formalisation des concessions foncières entre l'OIPR et la population de Gorowi
- Promotion de l'apiculture
- renforcement du rôle des communautés et collectivités locales dans la gestion du PNC





III. Difficultés

- **Persistance des pressions anthropiques diverses (braconnage, orpillage, défrichements agricoles, etc.);**
- **Accès et circulation difficiles (Pistes d'accès dégradées) préjudiciables au matériel roulant ;**
- **Déficit de financement des investissements et Financement limité pour des appuis en faveur des communautés riveraines;**
- **Faible intégration de la conservation des PNR dans les projets menés à la périphérie des PNR;**
- **Faible synergies d'actions entre les acteurs du développement à la périphérie des PNR.**



IV. Attentes

Appui pour la valorisation et la promotion du potentiel des PNR;

Développement d'un système de paiement de services environnementaux;

Soutien à la promotion de pratiques agricoles durables à la périphérie des PNR;

Restauration des pistes pour faciliter l'accès aux PNR;

Collaboration technique pour la promotion de l'agroforesterie dans les cultures de rente;

Intégration de thématiques techniques et réglementaires sur l'importance de la biodiversité dans les modules de formations enseignés aux planteurs;

Renforcement de la filière pêche durable sur le lac de Buyo à travers l'accès à la microfinance, des dons et une assistance technique;

Accompagnement de l'OIPR pour la réalisation des actions bénéfiques aux populations;

Proposition de projets REDD+ visant à réduire les pressions sur les PNR.



Office Ivoirien des Parcs et Réserves



**MERCI DE VOTRE AIMABLE
ATTENTION**

